

Délibérations

Reçu au contrôle de légalité le 1^{er} juillet 2025

Publié le 1^{er} juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à 10 heures, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni au siège de Decoset, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de cette séance, le Comité syndical a été à nouveau convoqué pour le vendredi 23 mai à 14h00 et a pu valablement délibérer sans condition de quorum conformément à l'article L2121-17 du CGCT.

Etaient présents : M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir : MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE) pouvoir à M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient absents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BARGE ANSELME (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), MME RIVOIRE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE),

Date de la convocation : JEUDI 19 JUIN 2025

Secrétaire de séance : M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU)

D2025-27 – Convention entre Decoset et la Boîte à Utiles ayant pour objet le soutien à la pérennisation de l'activité d'une ressourcerie de biens électroniques et électriques

Decoset, labellisé en 2015 « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » et labellisé en 2022 « Economie Circulaire - Territoire Engagé pour la Transition Ecologique », mène une politique soucieuse du respect de la hiérarchie des modes de traitement. A ce titre, il favorise notamment la réduction du tonnage de ses déchets encombrants voués à l'incinération et/ou l'enfouissement, en le réorientant vers les filières de réemploi et de recyclage.

En parallèle de la politique de sensibilisation, promotion du réemploi et de l'insertion engagée par le Syndicat, Decoset entend aussi poursuivre le développement du réemploi sur son territoire :

- par la signature de conventions avec les acteurs locaux du réemploi pour venir récupérer des objets sur l'ensemble de ses déchèteries,
- par la signature de conventions ou de marchés d'exploitation avec les acteurs locaux du réemploi pour l'exploitation de zones réemploi sur certaines de ses déchèteries,
- par les soutiens financiers d'aide au démarrage ou à la pérennisation d'activité de Ressourcerie aux acteurs du réemploi conventionnés.

La Boite à Utiles, association à but non lucratif, créée le 21 juillet 2021 travaille sur la prévention et la gestion des déchets, sur la sensibilisation à l'environnement. Située 10 bis impasse de la Tour à Bruguières sur le territoire de Toulouse Métropole, elle a débuté son activité en 2022. Elle poursuit le développement de son activité avec l'aménagement et l'équipement d'un local pour son activité de Ressourcerie. Encore en phase de lancement, la Boite à utiles a investi pour mettre en place une logistique interne permettant d'atteindre une production suffisante pour atteindre à terme l'équilibre financier visé. Elle a pu bénéficier en 2024 d'un premier soutien financier de Decoset pour son année de démarrage.

L'équilibre n'étant pas encore atteint, l'association a besoin d'un soutien financier pour couvrir une partie des coûts d'investissement et de fonctionnement de la ressourcerie, en particulier l'effort de mise en place et d'adaptation des solutions de logistique et de production.

Cette association, soutenue notamment par Toulouse Métropole, la Communauté de Communes du Frontonnais, l'ADEME, la commune de Bruguières et Decoset comporte 3 missions :

- Fournir des informations, solutions, des alternatives pour réduire la consommation des ressources terrestres liée aux usages de chacun et en faveur d'une consommation plus responsable ;
- Proposer des réponses aux besoins de réduction de l'empreinte environnementale,
- Apporter et promouvoir des solutions pour prolonger la durée d'usage des objets domestiques et pour valoriser au-delà de la fin de vie.

Dans le cadre de son action de développement du réemploi sur son territoire, il est proposé au Comité syndical que Decoset apporte un soutien financier à l'association la Boite à Utiles sous la forme d'une subvention d'aide à la pérennisation de son activité de ressourcerie de biens électroniques et électriques (électroménager).

Le montant de ce soutien à la pérennisation est de 5 000 euros.

Il est demandé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER** le projet de convention de subvention avec la Boîte à Utiles
- **DONNE POUVOIR** au Président de signer la convention, ses avenants éventuels, et tous les actes et documents relatifs à cette affaire
- **S'ENGAGE** à inscrire au budget les crédits nécessaires

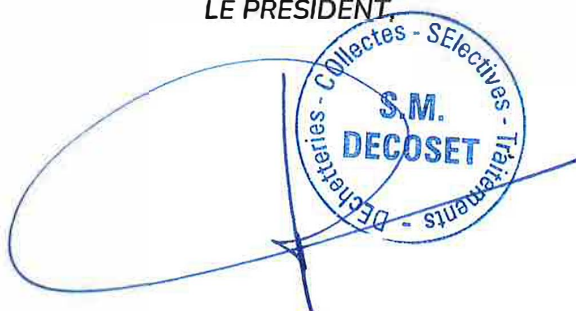
Fait à Balma, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRÉSIDENT,

Secrétaire de séance

M. BOUCHE

S.M. DECOSET

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	2	1	3
Votants	3	1	4
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	6	2	8
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	6	2	8